

## Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille quatorze, le vingt-quatre janvier à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la présidence de

**Monsieur SACRÉ Jean-Claude**

Etaient présents : MM. SACRÉ Jean-Claude – SCAER JANNEZ Régine - BELLEC Olivier – TANGUY Michel - LE GAC Muriel – NAVINER Patrice – BOITTIN-BARDOT Elisabeth - DEROVOUT Dominique – BORDENAVE Stéphanie - DION Michel - HEMON Franck - DROAL Nelly – NERRIEC Yvan – FLOCH ROUDAUT Rachel - NIVEZ Jean-Paul – JAFFREZIC Christiane - QUEMERE Marcel - JOLLIVET Patricia – ROBIN Yves – VOISIN Valérie – BENARD Yolande - LE GUILLOU Marthe – LE THOER André – LANCIEN Peggy.

**formant la majorité des membres en exercice.**

**MAIRIE  
DE  
TREGUNC**

Objet

Les conseillers absents ont donné procuration de voter en leur nom :

- Maire-Pierre RIVIERE à Régine SCAER JANNEZ
- Véronique ORVOEN à Muriel LE GAC
- Nathalie LE TEXIER à Michel TANGUY
- Hervé GENTIN à Yolande BENARD
- René CANTIE à Marthe LE GUILLOU

Date de convocation : 17 janvier 2014

Madame Peggy LANCIEN est nommée secrétaire de séance.

**VOTE DU  
BUDGET PRIMITIF 2014  
DE LA VILLE DE TREGUNC**

Nombre de Conseillers  
En exercice : ..... 29  
Nombre de présents : ..... 24  
Nombre de votants : ..... 29

Monsieur Le Maire présente le projet de budget primitif de la Ville de Trégunc qui s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses de la façon suivante :

Fonctionnement :	6 984 000,00 €
Investissement :	5 994 000,00 €

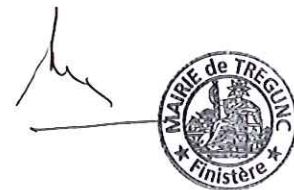
Le Maire certifie sous sa responsabilité  
Le caractère exécutoire de cet acte  
transmis au représentant de l'Etat et  
informe qu'il peut faire l'objet d'un recours  
pour excès de pouvoir devant le Tribunal  
Administratif de Rennes dans un délai de  
deux mois.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,  
adopte, par 24 voix, le budget primitif de la ville pour 2014.

Mesdames BENARD, LE GUILLOU, LANCIEN et  
Messieurs GENTIN, CANTIE s'abstiennent.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
**POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE**

A Trégunc, le 27 janvier 2014  
LE MAIRE  
Jean-Claude SACRÉ



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

029-212902936-20140129-DE1424016B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/01/2014  
Publication : 30/01/2014